



**INTERVIEW/ MICROFINANCE**  
**NASSIROU RAMANOU PARLE**  
**DE L'APIM, DU FNFI, DE WAGES**  
**ET DES FAUSSES IMF...** P.6

**Climat des affaires**  
**LE GUICHET UNIQUE PREND**  
**DÉFINITIVEMENT CORPS AU**  
**PORT DE LOMÉ** P.7

**N° 417 du 12 novembre 2014 / Prix: 250 Fcfa**

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
 Maison de la presse, casier N° 61  
 Directeur de Publication  
 Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
 E-mail:  
 tchaboremessenger@yahoo.fr  
 Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

ORGANISATION INTERNATIONALE DE  
 la francophonie  
**Francophonie**  
**LE FRANÇAIS, LA LANGUE**  
**RÉINVENTÉE MAINTENANT EN**  
**AFRIQUE SUBSAHARIENNE** P.7

## Création du MUCTAM

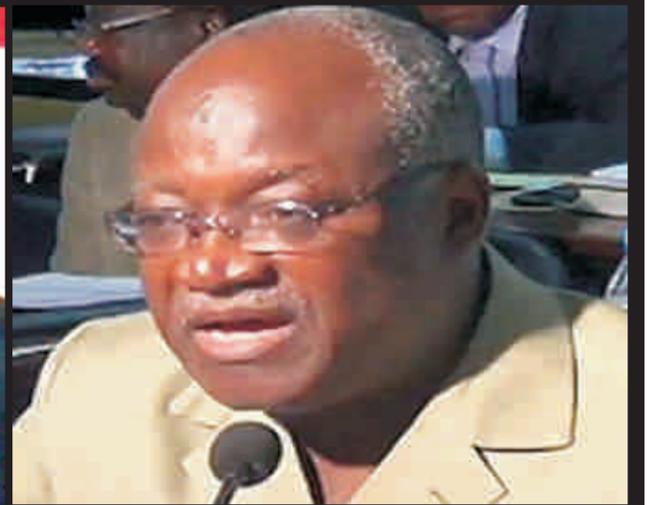


La foule de Zémidjan à Atakpamé

**LA DOSI FAIT DES**  
**"ZÉMIDJAN" LES**  
**ACTEURS DU**  
**DÉVELOPPEMENT** P.2



Me Apévon du CAR



Professeur Gogué de l'ADDI

**Réformes politiques au Togo**  
**QUELLE CHANCE POUR LE TEXTE**  
**INTRODUIT PAR LE CAR ET L'ADDI À**  
**L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?** P.3

## Journée Togo propre



Le Pdt National de NJSPF en action avec les jeunes de Bè

**LA NJSPF RÉPOND À**  
**L'APPEL DU**  
**GOVERNEMENT** P.2

**Togolaise Des Eaux**  
**FIN DE L'INTÉRIM DE MARTIN TILÉNA KOUGNIMA**  
**LES DÉFIS QUI ATTENDENT LE NOUVEAU DG**  
**ANTOINE GBÉGBÉNI NANAMALÉ** P.4



Jean-Pierre Fabre(ANC)

**Mise au point du président national du parti ADDI**  
**TCHABOURÉ GOGUÉ CONFIRMERAIT-**  
**IL LA MAUVAISE FOI DE FABRE?** P.4

# Création du MUCTAM LA DOSI FAIT DES "ZEMIDJAN" LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

La Mutuelle des Conducteurs de Taxis Moto du Togo (MUCTAM-TOGO) a été officiellement lancée le lundi 10 novembre 2014 à Atakpamé (ville située à environ 180 Km de Lomé). Une initiative de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) qui vise à favoriser la solidarité et la coopération entre les Zemidjan, leur assurer une protection sociale, promouvoir l'éducation économique sociale et coopérative et contribuer à l'amélioration de leur condition de vie. Mais aussi pour permettre aux acteurs du secteur des taxi-moto d'accéder aux soins médicaux afin de sécuriser leurs revenus, leur retraite, bref d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Le lancement a été fait par le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu en présence de la directrice générale de la DOSI, Ingrid Awadé.

Constituée sur une base participative lors de l'assemblée générale des 2 et 3 septembre dernier, la MUCTAM que vient de se

doter officiellement le secteur "Zemidjan" au Togo, fait des conducteurs de taxis-moto, les acteurs de leur propre développement et du développement de leur pays. Un outil qui leur permettra de favoriser leur reconversion vers le secteur formel grâce à des divers avantages dont ils sont bénéficiaires notamment une protection sociale composée d'une assurance maladie et d'une retraite complémentaire, mais aussi le financement de l'acquisition de l'outil de



L'assistance

travail qu'est la moto.

Des avantages élogieux que le porte-parole des bénéficiaires n'a pas passés



Les officiels, au milieu Ingrid Awadé, DG DOSI sous silence dans son intervention. « Cette ambition de DOSI qui est d'ériger progressivement des

secteurs des conducteurs de taxi-moto qui nous confère ces divers avantages, nous va droit au cœur », a laissé entendre, Adjaro Komla.

Après avoir loué les efforts du gouvernement dans la lutte contre le chômage et la vulnérabilité de l'emploi au Togo, le préfet de l'Ogou, Allagbé Kokou a loué le mérite sur le choix de la ville d'Atakpamé.

« Le choix de la ville d'Atakpamé pour abriter ce lancement, n'est pas le fruit du hasard, mais est fondé sur les résultats d'une étude statistique qui a révélé que la région des plateaux regorge un nombre plus élevé de conducteurs de taxi moto sur le plan national », a précisé



Les officiels le préfet Allagbé.

Le premier ministre a, dans son discours de circonstance, invité les bénéficiaires à l'esprit civique dans l'exercice de leur fonction. Il les a par ailleurs invités à faire preuve de bonne volonté en remboursant les prix des motos qui seront mis à leur disposition à des prix convenable et soutenable pour tous les acteurs.

Le temps forts de la cérémonie est la remise des clés de motos par le premier ministre à un échantillon de conducteur. Ainsi 1000 motos ont été mobilisées par la DOSI pour ce début.

Charles DJADE

## Journée Togo propre LA NJSPF RÉPOND À L'APPEL DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement vient de décréter une journée Togo propre pour chaque premier samedi du mois. Une initiative qui invite tout togolais sans exception, à rendre son environnement immédiat ou lointain propre à travers une opération de salubrité. La Nouvelle Jeunesse pour le Soutien au Président Faure (NJSPF), a répondu à cet appel, en mobilisant la jeunesse de Bè pour cette première opération qui s'est déroulée le samedi 08 novembre 2014.

C'est la route pavée qui quitte Akodesséwa pour déboucher au feu tricolore de Bè qui a été mise au propre par une centaine de jeunes. Pour Noël Depoukn, président national de la NJSPF, c'est pour répondre à l'appel du gouvernement et contribuer ainsi à rendre



Les jeunes de la NJSPF de Bè



Les jeunes de la NJSPF de Bè

le Togo propre que son association a mobilisé la jeunesse. Il a invité les jeunes qui hésitent à se joindre à eux tous les premiers samedis du mois,

car pour lui, c'est un acte civique et citoyen qui interpelle aussi la jeunesse togolaise.

La journée Togo propre



Le Pdt de la NJSPF, Noël Depoukn aux micros des journalistes

avait été décrétée depuis le temps de l'ex président, feu Général Eyadema. Elle mobilisait toutes les forces vives du pays pour des opérations de salubrité. Mais, ces dernières années, l'opération a disparu. Aujourd'hui, les dirigeants actuels trouvent important et nécessaire que l'initiative soit reprise. D'où cet appel lancé la semaine dernière et qui a vu une forte adhésion autour de l'opération sur

toute l'étendue du territoire national.

Après le mois de civisme décrété en octobre dernier, c'est la journée Togo propre qui vient d'être lancée. Vivement que les togolais comprennent et adhèrent à ces initiatives dont le but est de changer nos habitudes qui ont toujours fait du tort au développement du pays et donc à nous-mêmes.

Tchaboré

## Réformes politiques au Togo

## QUELLE CHANCE POUR LE TEXTE INTRODUIT PAR LE CAR ET L'ADDI À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

Le débat sur les réformes politiques au Togo refait surface après qu'un texte introduit par le gouvernement ait été rejeté par la majorité des députés le 30 juin dernier. Aujourd'hui, ce n'est plus le gouvernement qui fait la démarche, mais deux partis de l'opposition parlementaire, le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI). Une démarche qui se fait dans un contexte cafouillage total où l'opposition elle-même reste divisée par des querelles internes dont les causes sont liées à la démarche à adopter avant la présidentielle de 2015. Si pour le CAR et l'ADDI, il faut privilégier la question des réformes politiques en mettant la pression sur le pouvoir actuel de procéder à ces réformes avant la tenue de la présidentielle, pour l'ANC et 7 autres partis, c'est le choix de celui qui va porter les couleurs de l'opposition en 2015 qui est mis en avant. Ce choix a été fait, et c'est Jean-Pierre Fabre de l'ANC qui a été retenu. Il ne pouvait en être autrement lorsqu'on voit les partis qui sont restés pour la poursuite des travaux du conclave. Des partis qui ne se résument qu'à leur seul premier responsable, sauf l'ANC qui est considérée comme étant le principal parti de l'opposition togolaise. Mais cela n'est pas du tout du goût de l'ADDI et du CAR, mêmes si certaines déclarations faites ici et là disent que des discussions seront entamées entre les deux partis et CAP2015, un regroupement de 8 partis politiques, né à la suite du conclave de 3 mois entre le CST et la Coalition arc-en-ciel, conclave qui s'est d'ailleurs terminé en queue de poisson. Et c'est dans ce climat emprunt de suspicion, d'hypocrisie et de confusion totale au sein de l'opposition, que l'ADDI

et le CAR décident d'introduire un texte sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles à l'Assemblée Nationale. Un texte qui, selon les sources proches des 2 partis, n'est pas différent de celui que le gouvernement avait introduit et qui est la compilation des résultats des dernières discussions entre les acteurs politiques, « dialogue togotélécom 2 ». Mais quelle chance a un tel texte, pour passer à l'hémicycle ? C'est la grande inconnue aujourd'hui.

Si la loi fondamentale togolaise est claire sur l'initiative des lois qui doit appartenir concurremment aux députés et au gouvernement, elle prévient également qu'il faut un quota de 19 députés soit le 1/3 de l'ensemble des élus pour qu'une loi passe à l'étude. Or, dans le schéma actuel, les partis qui ont introduit la loi, le CAR et l'ADDI, ne comptent que 8 députés. Ils auront donc besoin des autres partis de l'opposition parlementaire et particulièrement l'ANC, leur principale rivale qui, à elle seule 16 députés. Dans le cas où l'ANC acceptait un ralliement de circonstance pour que la loi puisse passer à l'étude à l'hémicycle, un autre problème pourrait surgir. Celui de la rétroactivité de la loi concernant la limitation du mandat à 5 ans renouvelable une fois. Sur cet aspect, les déclarations, d'ADDI semblent évoluées par rapport à son alliée d'hier l'ANC qui, par la voie de son président national, Jean-Pierre Fabre, laissait entendre sur RFI qu'une fois la loi adoptée, elle serait appliquée à Faure Gnassingbé, l'actuel chef de l'Etat. Une position qui serait l'une des causes du rejet de la loi par la majorité le 30 juin dernier. Cette position, ADDI ne semble pas la partager, puisque son président lui-même dit



Me Apévon du CAR



Professeur Gogué de l'ADDI

être ouvert aux discussions pour parvenir à un consensus. Le CAR dans une certaine mesure, n'est non plus opposé aux discussions puisque, une fois le président National, Me APEVON Dodji, avait laissé entendre qu'il est important de chercher à faire les réformes sur la limitation du mandat, et après, le débat sur la rétroactivité pourrait suivre. « Pour ADDI, la politique exige une éthique. Le dogme et l'exclusion doivent être proscrits dans une société où nous recherchons un « vivre ensemble meilleur. » Nous devons faire des efforts pour éliminer toute forme de dictature qu'elle soit d'une majorité ou d'une minorité. C'est pour cette raison que pour ADDI, les acteurs politiques doivent s'écouter », écrit le président national d'ADDI dans un article publié lundi dernier en réponse aux questions des journalistes lors de la conférence de presse du mercredi 5 novembre 2014, qui voulaient savoir pourquoi le parti avait claqué la porte du conclave. Une manière implicite d'accuser son allié d'hier d'être trop catégorique sur certaines positions.

Il est donc évident qu'ADDI et le CAR auront beaucoup à faire s'ils veulent voir le texte déposé depuis hier passé. En plus de proscrire cette politique qui consiste à opérer des réformes en visant une personne ou une formation politique, des réformes d'exclusion en quelque sorte, ils doivent

pouvoir être capables de raisonner l'ANC, leur principal adversaire sur l'éthique dont le professeur Gogué parle dans son article. C'est la seule manière de donner des garanties à la majorité, et c'est ce qui pourra faire évoluer les positions.

Que l'on ne se voile pas la face, la rétroactivité du mandat présidentiel est la pomme de discorde aujourd'hui dans ces réformes politiques. Il faut donc un consensus politique pour y parvenir et l'opposition togolaise, surtout la branche radicale devrait comprendre qu'elle est en position de faiblesse et qu'en voulant exclure la majorité, elle s'exclue elle-même. Dans aucun pays au monde, une loi constitutionnelle n'a jamais été rétroactive. D'ailleurs, sur la question, une analyse scientifique de Dodzi Kokoroko, Professeur des Universités dit que, scientifiquement, la rétroactivité de la loi constitutionnelle brandie par une partie de l'opposition ne tient pas debout, sauf à lui apporter des arguments contraires solides. Pour lui, « la non-rétroactivité est la règle et la rétroactivité, l'exception, laquelle doit être nécessairement prévue par les textes. Or, Faure E. Gnassingbé (FEG) est élu sous l'empire de la constitution modifiée de 2002 supprimant la limitation du mandat. Comment expliquer alors la fameuse rétroactivité revendiquée et proclamée par une partie de

l'opposition? Au surplus, l'on évoquera l'immédiateté de la réforme mais elle ne saura être rétroactive car tombant sous le coup de la théorie des droits acquis au nom de la sécurité juridique. Le Conseil d'Etat en France innove en la matière en consacrant la modulation dans le temps des décisions administratives (un classique de la 2ème année Droit admf). Il n'y a alors qu'un pas à franchir au sujet des décisions politiques ou constitutionnelles, relevant de surcroît du moule du consensus sur fond de poids politique ou extra-politique. Au surplus, le juge constitutionnel français au sujet de l'immédiateté des lois constitutionnelles en vient à consacrer la singularité à l'endroit des lois ordinaires (voir la réforme du quinquennat et le Conseil constitutionnel en France). Il va sans dire que juridiquement la rétroactivité ne pourra s'appliquer à une éventuelle réforme et de surcroît, toute loi reste impersonnelle, sauf à innover en la matière ». Il poursuit en donnant une approche politique de la question. « Politiquement, le rapport de force n'est pas aujourd'hui à l'avantage de l'opposition politique. Au surplus, FEG pouvait encore satisfaire à cette demande politique de sa propre initiative. Loin s'en faut en la situation actuelle.... Le droit comparé demeure d'ailleurs fort mobilisateur sur ce sujet », explique le professeur.

T.B.

## Mise au point du président national du parti ADDI TCHABOURE GOGUE CONFIRMERAIT-IL LA MAUVAISE FOI DE FABRE?

C'est pour donner les raisons de son départ du conclave du CST-Coalition arc-en-ciel, aussi bien à la diaspora qu'aux journalistes, que le président national de l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI), Tchabouré Aimé Gogué a fait une mise au point sous forme d'article, qui retrace, le combat que le parti mène depuis des années, les débats qui ont eu lieu au conclave et la vision défendue par ADDI en ce qui concerne l'idée de la candidature unique de l'opposition à la présidentielle de 2015. Au-delà du fait que cet article édifiait ceux qui s'interrogeaient sur le comportement du parti vis-à-vis de son ancien allié ANC, l'article avait également le mérite de dévoiler encore une fois, qui est vraiment l'ANC et son leader, Jean-Pierre Fabre. Incapacité ou forte ambition de nuire son prochain ? Voilà les deux questions qui viennent à l'esprit lorsqu'on lit attentivement les écrits du professeur Aimé Gogué.

« Pour ADDI, la politique exige une éthique. Le dogme et l'exclusion doivent être proscrits dans une société où nous recherchons un « vivre ensemble meilleur. » Nous devons faire des efforts pour éliminer toute forme de dictature qu'elle

soit d'une majorité ou d'une minorité. C'est pour cette raison que pour ADDI, les acteurs politiques doivent s'écouter », déclaration du président national d'ADDI. Une déclaration qui dit tout sur Fabre et l'ANC qui ont fait du dictat leur leitmotiv partout où ils passent. Plusieurs cas se sont présentés et ont été mêmes relevés par des médias pour prouver le caractère hautin et irrespectueux auquel s'adonnent Fabre et son parti. Le « moi ou rien » que Fabre a toujours imposé à ses compagnons, constitue l'une des causes de l'échec de l'union de l'opposition, même si l'on sait que cette union ne pouvait avoir d'effet du moins pour l'instant, où le parti au pouvoir est bien en avance dans l'élaboration et la mise en place effective des stratégies contribuant à réduire la souffrance des populations. Lorsque ADDI laisse entendre qu'après l'échec du dialogue togotélécom 2, et après le rejet de la loi sur les réformes le 30 juin 2014, il a approché sans succès son partenaire privilégié qui n'est autre que l'ANC afin qu'ils prennent des initiatives pour faire aboutir les réformes, cela démontre à quel point la mauvaise foi de l'ANC et son intention de faire cavalier seule est élevée. Pourquoi, Jean-pierre Fabre hésite-t-il à mettre en application les



Jean-Pierre Fabre(ANC)

décisions prises en groupe et qui lui désignent pour les démarches ? Puisque M. Gogué indique qu'« en août, une commission avait été mise en place par le conclave pour examiner la stratégie à mettre en œuvre pour la réalisation des réformes. A la suite du rapport de ladite commission, des membres du conclave, dont le chef de file de l'opposition, avaient été désignés pour approcher le G5, le groupe parlementaire UNIR et éventuellement le chef de l'état, pour discuter des réformes : jusqu'à ce jour, ce travail n'a pas été fait. Le 15 octobre, tout le conclave était d'accord au moins sur l'urgence d'engager sans délai des démarches auprès

des ambassadeurs et des religieux pour la relance de cette question des réformes ; le chef de file de l'opposition avait été chargé de faire cette démarche. Rien n'est fait ». Quelles intentions nourrit le leader de l'ANC lorsqu'il refusait d'associer d'autres formations politiques dans CAP2015, comme l'insinue Tchabouré Gogué dans son article ? Pourquoi refuse-t-il d'associer la société civile ? Voilà autant de questions qui clarifient la mauvaise intention de Fabre de vouloir écarter tous ceux qu'il juge gênant pour son aventure.

Au-delà, de tout, c'est la capacité de l'homme à être un bon dirigeant qu'il faut

voir.

En effet, choisi par ses pairs pour des démarches auprès du groupe parlementaire UNIR, du groupe des 5, du chef de l'Etat dans le cadre des réformes politiques, Jean-Pierre Fabre a refusé. En plus la rédaction d'un programme commun de gouvernance n'a jamais été faite. Or, en bon chef de file, puisqu'il le réclame à cor et à cri, Fabre devrait être au devant de toutes ces initiatives. Ce qui n'est pas le cas. Cela sous entend deux choses. Soit il est incapable, soit il est conscient qu'il ne fait pas l'unanimité même au niveau des chancelleries. Et donc, il pourrait avoir peur qu'une proposition lui soit faite au niveau des chancelleries ou Eglises et qui aille à l'encontre de son désirata.

Aujourd'hui, les togolais ont besoin d'un dirigeant capable de les unir, de prendre des initiatives devant leur permettre de réduire leurs souffrances et non un dirigeant qui voit d'abord ses intérêts. L'article du professeur Gogué décrit tout sur celui que certains présentent aveuglement comme étant candidat unique de l'opposition.

LM

### Togolaise Des Eaux

## FIN DE L'INTÉRIM DE MARTIN TILÉNA KOUGNIMA LES DÉFIS QUI ATTENDENT LE NOUVEAU DG ANTOINE GBÉGBÉNI NANAMALÉ

Les défis qui attendent le nouveau DG Antoine Gbégbéni Nanamalé L'information est tombée en fin de la semaine derrière. Martin Tiléna Kougnima, qui assumait jusqu'ici l'intérim du Directeur Général à la Togolaise Des Eaux a été remplacé. Un Directeur Général avec plein pouvoir a été nommé. Il s'appelle Antoine Gbégbéni Nanamalé. Economiste Gestionnaire de son état, le nouveau DG a été député à l'Assemblée Nationale de 2007 à 2012, représentant la circonscription électorale de Dankpèn(Guérin-Kouka) et pour le compte du parti au pouvoir. Revenu en France après ses études, il a

dirigé la société CAP ESSO avant de rentrer à l'hémicycle où il a laissé ses emprunts à la commission des finances.

Aujourd'hui, il a la lourde responsabilité de gérer une société qui draine derrière elle d'énormes difficultés. Des problèmes liés à la vie des la société et de sa capacité à fournir le service pour lequel elle a été créée, Antoine Gbégbéni Nanamalé devra faire face aussi aux problèmes du personnel. Récemment, ce personnel était en grève pour réclamer les meilleures conditions de vie et de travail, ce qui a d'ailleurs contribué à emporter celui qui assurait depuis 2 ans

l'intérim et qui a été incapable de relever les défis qui se présentaient à la société. Un personnel démotivé, qui refuse parfois de se rendre sur le terrain pour remplir le devoir pour lequel il est recruté, ce qui impacte négativement sur les recettes, manque de stratégies et d'actions visant à étendre le réseau vers les nouveaux quartiers, etc... voilà autant de défis.

Le Nouveau DG aura la lourde tâche de remettre tout à plat et envisager un nouveau départ. Et cela devrait être fait avec le personnel qui doit savoir pourquoi il est là.

De nos jours, la TDE est en difficulté, et le nouveau DG devrait trouver les mots justes pour le dire aux employés tout en leur rassurant que l'espérance se trouve au bout du travail. Et cela nécessite un sacrifice de tous.

En plus, il faut au nouveau DG, les moyens d'agir, et l'Etat devrait jouer sa partition. L'implication effective de l'Etat est une des conditions pour relever cette société, et l'on ne doute pas de cette volonté des autorités surtout lorsqu'on sait que l'eau c'est la vie.

La rédaction

## Lu sur le net !

### La sexualité au féminin La simulation sexuelle en question



#### La simulation peut parfois avoir du bon

" En surjouant un peu, mais uniquement lorsque l'autre est vraiment sur le bon chemin, on peut encourager son partenaire" nuance Elisa Brune. Il va se sentir encouragé dans cette voie. Il est parfois plus élégant de s'exprimer avec son corps qu'avec des mots...

Mais tout le monde n'est pas à l'aise avec des " Oh oui, encore continue"... et les effets ne sont pas toujours maîtrisables.

C'est un service que l'on rend à l'autre de l'informer, et de lui donner de vrais signaux cette fois.

Sexualité et manque de communication

Mais la simulation met parfois à jour un écueil toujours présent au sein du couple. " Dans celles qui simulent, que ce soit volontaire, ou parfois plus vague, il y a l'idée de laisser planer un doute" explique Elisa Brune. Si les femmes "font tout ce cinéma", c'est en réalité pour ne pas avoir à répondre à certaines questions gênantes. Elles semblent ne pas avoir envie de se lancer dans des explications sur "comment elles jouissent". Malgré une réelle évolution, aujourd'hui encore, les femmes ne mettent pas leur jouissance au premier plan et confortent les hommes dans une certaine image de leur virilité. " Il reste une barrière très difficile à lever, celle de la communication autour de la sexualité et surtout du plaisir dans le couple !" ajoute notre expert. Cette situation est le reflet d'un lourd passé, et d'une grande inertie autour de la sexualité et de la jouissance.

Avouons que certains hommes font de la résistance, et qu'une certaine franchise de la part de leur partenaire pourrait blesser leur susceptibilité et remettre en cause leur virilité. Pourtant dédramatiser peut être nécessaire.

Les dangers à simuler

Si ce comportement peut paraître compréhensible avec un partenaire occasionnel, en revanche, il l'est moins au sein d'un couple durable. La simulation peut entraîner de profonds malentendus... Quand on envoie des signaux "positifs" sur la relation sexuelle, ce mode peut s'installer, et rendre difficile le dialogue. Comment lui dire ensuite : " Au fait, je simulais pour te rassurer, mais en réalité je n'ai pas souvent de plaisir avec toi". Quand on simule pour ne pas blesser l'autre ou se protéger soi, le danger est de s'y enfermer. Jusqu'au moment... ou forcément la vérité éclatera au grand jour...

Dans une relation durable, il faudrait être clair des deux côtés. Rien n'est obligatoire, il n'y a pas de résultat à obtenir... " La relation se déroule avec ce qui est là, un désir fou, un besoin de tendresse, ou de jouer" explique Elisa Brune. L'essentiel est d'être présent l'un à l'autre, plus que de rechercher un objectif et y souscrire "faussement". Alors le plaisir peut être au rendez-vous.

**Catherine Maillard**

## 3ème Journée Internationale de la Jeune fille

### LES AUTORITÉS APPELLENT À LA RESPONSABILISATION DES PARENTS

L'acte 3 de la Journée internationale de la fille a connu son apothéose le jeudi 23 octobre 2014 au palais de congrès de Lomé. Une cérémonie à laquelle a pris part les membres du gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les autorités administratives, politiques, religieuses et traditionnelles et plus d'une centaine de jeune filles élèves conviées pour la circonstance.

Il s'est agit au cours de la cérémonie, de la projection de deux films l'un dénonçant le harcèlement sexuel à l'égard des jeunes filles et l'autre incitant les filles à dénoncer aux autorités compétentes les auteurs

des cas de violences dont elles pourraient être victimes.

Respectivement dans leurs discours de circonstance, le ministre de la Promotion de la Femme, Dédé Ahoéfa Ekoué, celui de la Justice, Koffi Essaw et le Président de l'union des Chefs traditionnels du Togo, Agokoli IV, ont salué les efforts du gouvernement dans la promotion des droits du genre féminin et les dispositions judiciaires mises en place par le législateur pour mettre à l'abris les droits des jeunes filles dans notre pays.

Ils ont par ailleurs appelé les parents à plus de responsabilité dans le traitement des cas de violence. " Faut pas qu'à

cause des liens familiaux, la vie des jeunes filles soient irréparables dans l'avenir" a déclaré la ministre Dédé Ekoué.

M o h a m e d B A H , Représentant Résident de Plan Togo a pour sa part mis l'accent sur la défense des intérêts des jeunes filles.

L'autre temps fort de la cérémonie est la remise d'une attestation et d'une enveloppe de 2 millions de F Cfa aux cinq lauréats du concours portant sur le montage d'un projet en lien avec le thème de cette édition. Une initiative de Plan-Togo et du ministère de la Protection de la Femme.

**Charles Djade**

## Guerre contre les Violences basées sur le genre

### LES RESPONSABLES DES CENTRES D'ÉCOUTES MIS À CONTRIBUTION

Plus d'une cinquantaine d'animateurs des centres d'écoute du Togo ont participé lundi 27 octobre 2014 à un atelier de formation sur la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre à Lomé. Organisé conjointement par le Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation et le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement, la rencontre vise à outiller le personnel des centres d'écoute afin qu'il prenne en charge la prévention et la facilitation de la répression de la violence ainsi que de la protection des victimes dans notre pays.

La cérémonie d'ouverture a été faite par la ministre de l'Action Sociale, Mme Dédé Ekoué .

Venus de tous les centres d'écoute du Togo, les participants à cet atelier sont appelés à actualiser leurs connaissances sur la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre.

Pour la ministre, les statistiques sur les violences basées sur le genre montrent bien la nécessité d'agir au plus pressant.

C'est pourquoi cet atelier est organisé avec le soutien des partenaires pour actualiser les connaissances des responsables des centres d'écoute à bien accompagner le gouvernement dans la construction d'un Togo sans violences faites aux femmes et aux filles.

Tout en saluant le travail qu'abattent ces centres dans notre pays, la ministre a appelé les participants à suivre avec attention toutes les communications inscrites au programme.

Créés dans les années 2000 par l'Etat togolais, les centres d'écoute et de conseil sont des institutions d'accueil et de prise en charge psychologique des victimes de violences basées sur le genre.

L'atelier s'inscrit dans les activités commémorant la journée internationale de la fille célébrée le 11 octobre dernier.

Etait également présentes, Gbadégbegnon Lonlonko, secrétaire général du GF2 et de la représentante du représentant résident de l'UNFPI au Togo, Dovonon Victoire.

**Charles Djade**

## INTERVIEW/ MICROFINANCE

## NASSIROU RAMANOU PARLE DE L'APIM, DU FNFI, DE WAGES ET DES FAUSSES IMF...

Le monde des microfinances a de l'avenir au Togo, en raison de l'engouement manifesté par les populations, les actions du gouvernement et le travail de fond mené par les institutions. Celui qui est le mieux placé à parler des IMF n'est autre que le patron de WAGES, une institution qui rassemble aujourd'hui 242 000 bénéficiaires. Nassirou Ramanou également Président de l'Association des Professionnels des Institutions de Micro finance (APIM) à travers cette interview, nous explique le fonctionnement des IMF au Togo et revient sur l'importance de l'introduction par le gouvernement du Fond National de la Finance Inclusive FNFI.

La vie de l'association qu'il dirige et de WAGES, son institution est aussi passée au peigne fin. Le Président n'a pas manqué de dénoncer les individus qui abusent de la naïveté des populations en leur soutirant de l'argent au nom d'institutions de microfinances illégales. Il encourage le gouvernement à redoubler d'effort pour empêcher ces personnes de spolier les pauvres populations. Interview de Soumanou Nassirou, DG de Wages et Président de l'APIM en intégralité.

**M** Ramanou Nassirou  
Bonjour, vous êtes  
Président de  
l'Association  
Professionnelle des  
Institutions de Microfinance  
au Togo (APIM). L'édition 2014  
de la semaine de la  
Microfinance est rentrée dans  
l'histoire depuis le 17 octobre  
dernier, que peut-on retenir M.  
le Président de la semaine  
financière?

La semaine de la Microfinance édition 2014 a connu une participation des experts internationaux, des partenaires techniques et financiers et a été très riche en enseignements. Elle a permis aux autorités notamment le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat et de l'Emploi des Jeunes et le Ministère de l'Economie et des Finances et aussi aux Institutions de Microfinance (IMF) et leurs partenaires techniques et financiers, de débattre autour des thématiques cruciales comme l'inclusion financière, la transparence, la performance financière et sociale et l'assainissement du secteur. Elle a permis entre autres de définir les grandes orientations pour apporter des ressources financières adaptées aux exclus du système financier traditionnel, contribuant ainsi à améliorer leurs conditions de vie. Par ailleurs, il a été rappelé aux IMF, la nécessité pour tous d'œuvrer pour le respect des normes prudentielles du secteur.

**Cette édition a eu un cachet spécial avec l'appui du gouvernement, ce qui n'est pas fortuit compte tenu de l'avènement du FNFI. Qu'est-ce que ce fonds apporte de nouveau dans le monde de la microfinance au Togo?**

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est un fonds destiné à servir de levier aux institutions de microfinance pour atteindre les exclus du système financier classique, où qu'ils se trouvent pour leur permettre d'exercer des activités génératrices de revenus en vue d'une réduction du niveau de pauvreté dans notre pays. Se faisant, il



Ramanou NASSIROU DG de Wages et Président de l'APIM

favorise l'inclusion financière à travers son ciblage, et permet de toucher une catégorie sociale laissée sur les carreaux et renforce la capacité institutionnelle des IMF partenaires.

Effectivement, la présence du Ministère de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, du Ministère de l'Action Sociale, de l'ancien Ministre de la microfinance du Bénin, etc. aux côtés de leurs pairs Ministre du Développement à la Base, Ministre de l'Economie et des Finances et la présence des délégations des Experts des pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est a rehaussé l'éclat de l'évènement lui donnant ainsi une envergure internationale.

**Et par rapport à son premier produit APSEF, quel bilan faites-vous en tant que Directeur d'une institution de Microfinance ?**

Le produit APSEF du FNFI est caractérisé par un crédit maximal de 30 000 FCFA remboursable en 6 mois. Ce produit a

connu un engouement des populations à la base et à ce jour, 210 000 femmes et hommes sont servis par l'ensemble des IMF partenaires en moins de 5 mois. Eu égard à ce résultat, c'est avec bonheur que nous disons que le bilan est positif et il le sera davantage quand nous évaluerons les impacts sur les bénéficiaires.

**On ne parle aujourd'hui que du FNFI et de son produit APSEF qui sera bientôt accompagné d'un second produit, cette émergence du FNFI et la grande publicité autour de ses produits ne risque-t-il pas de plomber la vulgarisation des produits traditionnels mis à la portée de la clientèle par les 18 IMF retenus par l'Etat dans le cadre de la finance inclusive?**

(Sourire) Je ne vois pas les choses sous cet angle. La cible du FNFI étant une cible spéciale que les IMF avaient du mal à servir par le passé, le fait de s'intéresser à elle, la préparerait à mener des activités, à se développer et naturellement à accéder aux produits traditionnels

des IMF. C'est comme sur une échelle où on démarre par le premier niveau et on atteint le dernier niveau de marche. Comme tel et en résumé, les bénéficiaires du produit APSEF constituent un véritable vivier pour les IMF. Soulignons aussi que le FNFI aide les IMF à étendre leur zone d'intervention et couvrir toute l'étendue du territoire national.

**Le secteur de la Microfinance s'est développé rapidement au Togo avec son lot de conséquences pour la clientèle, que faites-vous en tant que Président de APIM-Togo pour assainir le secteur?**

L'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance (APIM) est un regroupement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) légalement reconnus par les autorités de tutelle. Notre combat de tous les jours, est de veiller à ce que les membres respectent les textes et la déontologie du secteur amenant les institutions qui ne

sont pas reconnues à l'être pour le bien de nos populations. Nous travaillons avec tous les acteurs à travers des formations en éducation financière pour une protection accrue des clients et une meilleure prise en compte de leurs besoins, et nous renforçons les capacités du personnel des IMF pour une meilleure professionnalisation du secteur. De même, nous collaborons avec les autorités en communiquant des informations permettant d'identifier les institutions de microfinance illégales et à prendre des mesures qui s'imposent.

**Dénombre-t-on encore des IMF qui opèrent au Togo dans l'illégalité? N'existe-t-il pas un arsenal juridique pour réguler des personnes qui se donnent le vilain plaisir d'arnaquer les populations ?**

Il existe encore des IMF opérant

dans l'illégalité dans notre pays. L'arsenal juridique existe pour empêcher ces IMF de continuer par se sucrer sur le dos de nos pauvres populations et les procédures sont en cours pour leur application par les autorités de tutelle. Nous sommes heureux de dire que les autorités de tutelle sont à pied d'œuvre pour mettre fin à ces pratiques. C'est le lieu pour moi d'appeler les populations à la vigilance et à n'épargner qu'après des IMF ayant affiché le numéro d'agrément sur leur enseigne.

**Vous êtes DG de WAGES et Président de APIM-Togo ; comment se porte votre institution et l'association que vous dirigez?**

WAGES et APIM se portent très bien. WAGES compte au 30 septembre 2014, environ 242 000 bénéficiaires et un fonds propre représentant 16,27% de son actif total alors que la norme requise par la BCEAO est de 15%. APIM renforce son encrage institutionnel dans le pays, défend le secteur et contribue énormément à sa professionnalisation et nous restons sereins pour l'avenir.

**WAGES a entamé depuis un certain moment, une expansion pour couvrir les zones les plus reculées du pays, dites-nous dans combien de préfectures vous assurez à ce jour, la visibilité de votre institution et combien d'agences vous dispensez sur toute l'étendue du territoire?**

A ce jour, WAGES compte 20 agences, couvre 28 préfectures sur les 35 et opère dans toutes les régions économiques du TOGO. Notre vision est de devenir une institution de micro finance pérenne et modèle au Togo, et participer de manière active au développement socio-économique de la communauté de base et de servir les populations économiquement actives partout où le besoin se fera sentir, dans les chefs-lieux de préfecture, les cantons, les villages et les hameaux les plus reculés.

Monsieur le Président Merci

Je vous remercie  
Source: L'Indépendant  
Express N° 314 du 04  
Novembre 2014

**LE MESSAGER**

*C'est tous les mercredis  
dans les kiosques*

# Francophonie

## LE FRANÇAIS, LA LANGUE RÉINVENTÉE MAINTENANT EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

« Le français se porte plutôt bien, notamment en Afrique où il prend des formes innovantes qui témoignent d'une forte appropriation par les populations locales », ainsi révèle une des conclusions du rapport 2014 sur la langue française dans le monde, rapport publié le 5 novembre dernier par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

« Le français est aujourd'hui la 5e langue la plus parlée au monde avec 274 millions de locuteurs. Le français est la 2e langue apprise comme langue étrangère après l'anglais. Le français est la 3e langue des affaires dans le monde. Le français est la 4e langue d'internet. Il y a 125 millions d'apprenants du/en français... », ce sont entre autres données fournies par le rapport 2014 sur la situation de la langue française dans plusieurs domaines.

C'est évident aujourd'hui

que la langue française gagne du terrain en Afrique subsaharienne. Dans les différents pays, francophones et anglophones de cette région de l'Afrique noire, le français se positionne de plus en plus comme une langue économique et administrative qui se renouvelle et se transforme encore plus rapidement qu'ailleurs.

En Côte d'Ivoire, une forme populaire et imagée du français que l'on appelle « le français de Moussa » s'est développée. Par exemple, « avoir pierre » signifie avoir beaucoup d'argent alors qu'« être moi » signifie ne pas en avoir du tout.

Au Sénégal, le Wolof est de loin la langue la plus parlée par la population. Pourtant, l'on constate une augmentation de 15% de locuteurs francophones. Certains pays anglophones comme le Ghana ont eux aussi fait le choix de

l'apprentissage du français, devenu la langue étrangère obligatoire à l'école. Pour la plupart des pays d'Afrique anglophone, il est indispensable de pouvoir communiquer avec les pays voisins pour des raisons économiques. Le français comme l'anglais sont donc, sur le continent, des langues interafricaines.

Le français prend donc une place de choix en Afrique où il se développe et se réinvente. Cependant, le rapport 2014 sur la langue

française dans le monde, met l'accent sur la nécessité de maintenir les efforts pour améliorer la qualité de l'enseignement du français. Et dans tous les pays d'Afrique francophone, c'est l'école qui reste le vecteur principal de cet enseignement de la langue de Jean Baptiste Poquelin dit Molière.

Selon les prévisions fondées sur la croissance démographique du continent africain, plus de 765 millions de personnes

pourront s'exprimer en français à l'horizon 2060. Cette année, 274 millions de personnes sont capables de s'exprimer en français selon le rapport 2014 de l'OIF sur l'usage de cette langue dans le monde. Soit une progression de 7% des locuteurs du français depuis 2010.

C.M. Djagou,

Source RFI et Rapport 2014 de l'OIF sur la langue française dans le monde



### Secteur d'énergie

## LE PLAN DIRECTEUR SOUMIS À VALIDATION

Un atelier national de validation sur le plan du développement des infrastructures d'énergie électrique au Togo a eu lieu jeudi 06 novembre 2014 à Lomé. Organisé par la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) en collaboration avec le ministère des mines et de l'énergie, l'atelier a été l'occasion pour les participants d'examiner et d'apporter leur contribution à l'amélioration du document qui traite du plan directeur de l'énergie au Togo.

La rencontre a été ouverte par le directeur général de l'énergie Abiyou Tcharballo en présence du directeur de la CEET, Dr Gnané Djételi.

Le rapport qui a fait objet de validation est le fruit d'un travail mené par le consultant Claude Cohen. Grâce à des audits sur la situation actuelle des infrastructures de production, de transport et de distribution de l'énergie électrique au Togo. Pour le consultant, ce plan une fois adopté permettra à la CEET

de trouver des financements pour certains projets en cours d'élaborations ou déjà élaboré.

« Actuellement la CEET a plusieurs projets d'électrifications mais l'absence d'un plan directeur pour le secteur d'énergie fait qu'il n'arrive pas à décrocher des financements. Ce plan une fois adopté leur permettra d'élaborer des projets plus claires et qui sans doute recevra l'assentiment des bayers de fonds » a-t-il souligné.

Pour le DG de la CEET, ce plan une fois adopté inaugure une nouvelle ère dans la coopération pour résoudre des défis dans le domaine vital de l'énergie.

Le directeur général de l'Énergie a exhorté les participants au travail sérieux afin que les résultats contribuent efficacement à l'amélioration du document.

Il a remercié les partenaires financiers et techniques.

Charles Djade.

## LE GUICHET UNIQUE PREND DÉFINITIVEMENT CORPS AU PORT DE LOMÉ



Table d'honneur

Trois (3) mois après le démarrage de la phase pilote import maritime du Guichet unique pour le commerce extérieur jugé « satisfaisant », les phases deux (2) et trois (3) dudit guichet ont été lancés le jeudi 06 novembre 2014 à Lomé.

Ces deux phases, selon le Directeur général de la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE-Togo), Olivier Lederer, sont relatives au dépotage, au dégroupage du connaissement, au transfert en Magasin Air Dédouanement (MAD), au traitement des véhicules, au vrac et au conventionnel.

Selon le Directeur général de SEGUCE-Togo, l'intérêt de ces deux phases consiste à généraliser le guichet unique, à sécuriser les recettes de la douane, celles du port, et de toutes les structures qui

passent par le Port autonome de Lomé (PAL).

Ceci permettra de sécuriser 80% des échanges commerciaux et 75% des recettes fiscales, a-t-il ajouté.

Lancé officiellement le 25 juillet dernier, le guichet unique a pour objectifs, de simplifier les procédures et les formalités au port de Lomé, d'améliorer l'efficacité de la chaîne logistique portuaire, de réduire les coûts et les délais des opérations commerciales et logistiques.

Il permet également d'améliorer la transparence dans les relations entreprises-administration et d'instaurer un environnement favorable à la compétitivité des acteurs du PAL.

Après cette phase, le guichet unique sera généralisé aux activités exercées aux frontières terrestres et aériennes.



# Alerte Virus Ebola

## **EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!**

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

### **Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor -  
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo  
Email : conapptogo@yahoo.fr